

(8) Si la même entreprise de transport aérien des États-Unis est désignée de façon à exploiter la route D.1 et une ou plusieurs des routes D.3, F.2, F.3, F.4 et F.5, ladite entreprise de transport aérien pourra desservir Anchorage et (ou) Fairbanks sur tout vol qui dessert toute tête de ligne des États-Unis sur toute autre route (soit les routes D.3, F.2, F.3, F.4 et F.5) pour laquelle ladite entreprise aura également été désignée et pourra transporter du trafic intérieur des États-Unis en transit tout comme du trafic qui fait escale à un ou plusieurs points nommés au Canada.

(9) L'entreprise de transport aérien désignée pourra choisir jusqu'à deux points intermédiaires sur la route D.2 et elle pourra modifier son choix tous les douze mois. En outre, les vols de cette route qui desservent Montréal desserviront également Toronto.

(10) Les services sur le tronçon San Francisco-Toronto de la route E.2 ne seront pas inaugurés avant le 30 avril 1978.

1. Sydney-Boston
 2. Halifax-Boston/New York
 3. Halifax-Bangor/Portland/Montréal
 4. Halifax-Bangor/Portland/Montréal
- B. Québec Routes
1. Québec-New York
 2. Montréal-Boston
 3. Montréal-New York
 4. Montréal-Tampa/Miami
 5. Montréal-Cleveland
 6. Montréal-Toronto-Chicago
 7. Montréal-Toronto/Chicago
- C. Ontario Routes
1. Toronto-Boston
 2. Toronto-New York
 3. Toronto-Tampa/Miami
 4. Toronto/Hamilton/Pittsburgh
 5. Toronto-Cleveland
 6. Toronto-Dallas/Fort Worth/Houston
 7. Toronto-Dallas/Fort Worth/Houston
- D. Prairie Provinces Routes
1. Regina/Winnipeg/Chicago
 2. Calgary/Winnipeg/New York
 3. Calgary-Winnipeg/New York
 4. Edmonton/Calgary-San Francisco
 5. Edmonton/Calgary-Los Angeles
 6. Edmonton/Calgary-Los Angeles
- E. Transcontinental Routes
1. Montréal-Toronto-San Francisco
 2. Montréal-Toronto-Los Angeles
 3. Montréal-Toronto-Los Angeles